

RAPPORT
N° 2012/O2/166

ASSEMBLEE DE CORSE

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2012

REUNION DES 8 ET 9 NOVEMBRE

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

**CONVENTIONS QUINQUENNALES DES CENTRES
DE FORMATION D'APPRENTIS DE CORSE**
OUVERTURES DE NOUVELLES SECTIONS D'APPRENTISSAGE

COMMISSION COMPETENTE : COMMISSION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
République Française

**RAPPORT DU PRESIDENT
DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

Objet : ouvertures de sections d'apprentissage

Le développement de l'apprentissage est un enjeu important pour la Corse car il permet d'optimiser l'insertion des jeunes dans le tissu économique insulaire.

Ainsi, la Collectivité Territoriale de Corse a signé le 29 juillet 2011, pour la période 2011-2015 avec l'Etat, un nouveau Contrat d'objectifs et de moyens pour le développement et la modernisation de l'apprentissage.

Dans la logique de ce développement et conformément aux orientations prises par la Collectivité Territoriale de Corse à travers les différents documents stratégiques (CPRDFP, COM apprentissage), le présent rapport vous propose l'ouverture de nouvelles sections d'apprentissage dans les différents CFA du territoire.

Centre de formation	Intitulé de la formation	Lieu de la formation	Niveau	Capacité d'accueil	Reconduction /ouverture
CFAA SARTENE	BAC PRO Vente Conseil en Alimentation	Sartène	IV	12	Ouverture
	BAC PRO Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole option « système à dominante élevage »	Sartène	IV	12	Ouverture
CFA 2B	BAC PRO Commercialisation et Services en Restauration	Furiani	IV	15	Ouverture
	BAC PRO Cuisine	Furiani	IV	15	Ouverture
	BAC PRO Gestion Administration	Furiani	IV	15	Ouverture
CFA ACOR	CAP Gestion des déchets, propreté urbaine	EREA Ajaccio	V	12	Ouverture
Institut Consulaire de Formation CCI 2A	Vendeur Conseiller Commercial	Ajaccio	IV	17	Ouverture
Institut Méditerranéen de Formation CCI 2B	Vendeur Conseiller Commercial	Borgo	IV	15	Reconduction

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

ASSEMBLEE DE CORSE

**DELIBERATION N° 12/ AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT LES PROJETS DE CONVENTIONS QUINQUENNALES
DES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS DE CORSE**

SEANCE DU

L'an deux mille douze, et le , l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II - Livre IV - IVème partie, et notamment ses articles L. 4421-1, L. 4421-2 et L. 4424- 34,

VU la délibération n° 11/323 AC de l'Assemblée de Corse du 15 décembre 2012 portant adoption du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'année 2012,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

SUR rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

APPROUVE l'ouverture des sections d'apprentissage suivantes :

Centre de formation	Intitulé de la formation	Lieu de la formation	Niveau	Capacité d'accueil	Reconduction /ouverture
CFAA SARTENE	BAC PRO Vente Conseil en Alimentation	Sartène	IV	12	Ouverture
	BAC PRO Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole option « système à dominante élevage »	Sartène	IV	12	Ouverture
CFA 2B	BAC PRO Commercialisation et Services en Restauration	Furiani	IV	15	Ouverture
	BAC PRO Cuisine	Furiani	IV	15	Ouverture
	BAC PRO Gestion Administration	Furiani	IV	15	Ouverture

CFA ACOR (Académie de Corse)	CAP Gestion des déchets, propreté urbaine	EREA Ajaccio	V	12	Ouverture
Institut Consulaire de Formation CCI 2A	Vendeur Conseiller Commercial	Ajaccio	IV	17	Ouverture
Institut Méditerranéen de Formation CCI 2B	Vendeur Conseiller Commercial	Borgo	IV	15	Reconduction

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les conventions afférentes, les conventions d'application ainsi que les éventuels avenants.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le

Le Président de l'Assemblée de Corse

Dominique BUCCHINI